

Émetteur:

CMA
Zac du Grand Pont
50 Rue Gutenberg
13640 La Roque d'Anthéron

Tél.: 0442507029

Adressé à : CO2110-0002 (CCITSE-2021-MAPA-06-Lot n°2-NOTIF) /
22/10/2021

**CCI Havre CHAMBRE COMMERCE INDUSTRIE
TERRITORIALE SEINE ESTUAIRE**

Monsieur Valentin AZE
181 Quai Frissard
BP 1410
76067 Le Havre Cedex

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Unité	Total HT
Pose de maille en extérieur	0%	33 470,00	1	u.	33 470,00
<i>Pose en façade de l'ensemble des mailles en panneaux de maille. Suivant méthodologie et règle de l'art. Y compris moyens de levage et de manutention. La maille devra être mise à disposition à pied d'œuvre suivant un planning agréer entre les parties. Une zone de stockage envisagée suffisamment vaste pour la manipulation et le levage. Le planning et l'organisation et la méthodologie de mise en œuvre seront conjointement agréés avant le début des opérations. Sont inclus dans notre prestation : • Le déchargement et le stockage des caisses de maille jusqu'à la pose. • La définition de la méthodologie de mise en œuvre et la coordination avec l'entreprise en charge de la structure porteuse de nos mailles. • Coordination entre l'entreprise en charge de la structure primaire destinée à accueillir les mailles, le bureau d'étude, l'entreprise générale et GKD qui produit les mailles. • Etablissement des documents nécessaires au bon déroulement des travaux : dossier de méthodologie, plan d'hygiène et sécurité, DOE etc... • Les coûts journaliers des moyens de levage (si déjà sur place) ou l'acheminement et la location des engins de levage • Le réglage et la mise en tension des mailles suivant les préconisations du Tisseur des mailles GKD. Reste à la charge du client : • L'achat et l'approvisionnement des mailles directement chez GKD et les accessoires de mise en œuvre • La sous structure destinée à recevoir les panneaux (voir dessin des limites de prestations) • La coordination de chantier et le planning d'intervention • Aucun prototype ou premier de série n'est prévu au marché à ce jour. • Pas d'assurance décennale « Nominative » prévue au marché.</i>					
- ÉTUDE DE PROJET	0%	140,00	4	h	560,00
Prise en compte des spécificités du chantier et traduction sur plans et présentation d'une méthodologie de pose avec limite de prestation					
- GESTION DE PROJET	0%	700,00	2	j	1 400,00
Journée de travail off destiné à la préparation du chantier comme la participation aux réunions de chantier et préparatoire, consultation des partenaire et temps nécessaire a la coordination des corps d'états.					
- PRODUCTION DE DESSIN 3D OU 2D	0%	200,00		u.	0,00
• Plans de détails du panneau de mailles en format DWG comprenant : • Un plan en élévation + 3 plans de détails de fixations et finitions. • Une nomenclature du matériel. • Mise en page des plans avec cartouches. • Détails réalisés sur la base des éléments des fabricants.					
- PRÉPARATION DE CHANTIER	0%	120,00	8		960,00
Temps nécessaire à la préparation du chantier qui tien compte des exigences spécifiques telles que d'écrite dans le PPSPS ou autres pièces du marché. Comprenant le balisage de la zone de travail, la formation sécurité si nécessaire, etc.					
- FRAIS KILOMÉTRIQUES	0%	2,00	3000	KLM	6 000,00
Facturation au KM incluant essence et frais d'entretien du véhicule, péage, parking, etc.					

- FRAIS D'HEBERGEMENT Incluant hôtel, repas et divers frais de logement et de bouche pour 2 personnes	0%	300,00	9 j	2 700,00
- INSTALLATION Petite durée Journée de travail d'équipe de 2 personnes dont un cadre en vue de réaliser les travaux	0%	1 600,00	1 j	1 600,00
- INSTALLATION courante Journée de travail courant d'équipe de 2 opérateurs en vue de réaliser les travaux	0%	1 200,00	6	7 200,00
- Frais transport commentaires Frais de transport FCA Düren 52353 Allemagne Frais d'emballage exclus Merci de prévoir un budget en sus pour ces 2 postes.	0%	4 000,00	1	4 000,00
OU Les frais de transport et d'emballage indiqués dans cette offre ne sont pas définitifs et pourront varier suivant le colisage définitif et l'adresse de livraison.				
- petit materiel divers fourniture de petit matériel	0%	950,00	1 u.	950,00
- Frais Généraux	0%	600,00	2 FO	1 200,00
Divers frais généraux environ 15 % du marché entre 20 et 50 K€ et 10 au-delà				
- Gestion Administrative	0%	600,00	2 j	1 200,00
Établissement des documents contractuels et administratifs, suivit et tableau de gestion des dépenses et établissement des situations de travaux				
- Gestion Chantier	0%	600,00	2 j	1 200,00
Participation aux réunions de chantier, compte rendu de réunion et divers suivis administration.				
- LOCATION DE GRUE 25 M AVEC CHAUFFEUR Grue mobile 70 T avec chauffeur	0%	2 200,00	1 j	2 200,00
- NACELLE CAMION Camion Nacelle sans chauffeur avec permis B journée de 8	0%	400,00	5 j	2 000,00
- SAV forfait Forfait de service après installation destiné au dépannage après-vente garantir pendant 1 an	0%	200,00	1.5 u.	300,00
Maille_Lamelle - Panneau de maille Lamelle en inox 316 L De X y compris principe de fixation haut par et fixation basse par et intermédiaire de type	0%	18 000,00	1 u.	18 000,00
Tensiomesh - Boite de 10 Tensiomesh Boite de 10 Plug Tensiomesh 63.1 y compris 10 X rondelles M12 et 10 X rondelles M20 plus notice de montage multilingues (Pays d'origine: France)	0%	140,00	11 u.	1 540,00

--	--	--	--	--	--

Date prévue de livraison:	09 Novembre 2021	Total HT	53 010,00
Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:		Total TTC	53 010,00

Banque: CIC Pertuis

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
10096	18114	00041179701	51

Adresse: CIC PERTUIS
PLACE DU 4 SEPTEMBRE
84120 PERTUIS
Nom du propriétaire du compte: COMPTOIR DES MAILLES ET DE L'ARCHITECTURE
Code IBAN: FR76 1009 6181 1400 0411 7970 151
Code BIC/SWIFT: CMCIFRPP

Cachet, Date, Signature et mention "Bon pour Accord"

CONDITIONS GENERALES D'INTERVENTION

1. Caractère essentiel des présentes conditions de vente:

Les présentes conditions de vente tiennent lieu de loi aux parties. Aucune dérogation ne sera opposable sauf acceptation expresse.

2. Acceptation de commande:

Les commandes ne deviennent définitives qu'après confirmation de leur acceptation.

Nous ne nous engageons qu'à la fourniture du matériel et aux prestations de mise en œuvre spécifiées dans nos accusées de réception de commande.

3. Prix:

Nos prix s'entendent hors taxe. Ils sont étudiés nets et sans escompte.

4. Conditions de paiement:

Les paiements doivent intervenir:

50% minimum à la commande le solde suivant situation et pour la dernière à réception de notre prestation.

Sauf accord spécifique dans nos devis et accusés de réception de commande.

Tout retard entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable le paiement d'intérêts de retard au taux légal, sous réserve à la société de suspendre alors ou d'annuler l'exécution des ordres en cours et de réclamer la réparation du préjudice subi. Pénalités de retard auto annuel de 14% Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

5. Exécution des marchés:

Nos délais d'intervention ne sont donnés qu'à titre indicatif, en fonction des possibilités de nos ateliers et du respect réciproque des étapes nécessaires aux préparatifs du chantier. Ils commencent à courir à réception du premier acompte, et éventuellement des plans bons pour exécution, à condition toutefois qu'aucune modification ni addition de prestation ne soit apportée ultérieurement à la commande initiale. Les commandes ne peuvent être annulées ni donner lieu à des pénalités pour cause de retard dans les livraisons. Toutes clauses et conditions d'achat, manuscrites ou imprimées, ne seront opposables à la société qu'autant qu'elles auront fait l'objet d'une acceptation expresse signée. Il incombe au client de s'assurer que toute commande est en parfaite conformité avec le droit des tiers.

6. Force majeure:

La société est libérée de l'obligation de livraison et cela sans dommages et intérêts pour tous cas fortuits et de force majeure. Sont notamment considérés comme cas fortuits et de force majeure: les tremblements de terre, cyclones, mobilisations, guerre, émeutes, réquisition, de même que les cas de grève, même partielles, qu'elles qu'en soient les causes, le lock-out, l'épidémie, les incendies, les inondations, les accidents de fabrication, le bris de l'outillage, les pannes de machines, le manque de matières premières et de combustibles ou tout autre cause pouvant entraver notablement l'activité de notre entreprise ou de nos fournisseurs.

7. Garanties:

De convention expresse nos prestations et produits agréés par l'acheteur à chaque étape de situation des travaux, l'acceptation d'une situation de travaux sera considérée tacitement agrément de nos produits et prestations. Notre matériel est garanti contre tout défaut de matière ou de fabrication ou d'installation pendant une durée de 12 mois à compter de la livraison. Sous réserve de la stricte observation des conditions de paiement, nous nous engageons pendant cette période à remplacer le matériel défectueux à condition d'être prévenus aussitôt que le défaut aura été constaté et de pouvoir le vérifier. Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au remplacement pur et simple du matériel défectueux. La garantie ne s'étendra pas aux dommages résultant directement ou indirectement: d'utilisation incorrecte, d'une mauvaise manutention, d'un effort anormal, d'accidents provenant de négligence, de manque de surveillance ou d'entretien. Aucune indemnité ne pourra être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

8. Attribution de juridiction:

Toute considération, même en cas d'appel en garantie et de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Aix en Provence.

9. Loi applicable:

Toute contestation sera tranchée par le Tribunal de Commerce d'Aix en Provence selon la loi Française.

10. Frais de contentieux:

En cas d'impayé ou de contentieux, la créance sera automatiquement majorée de 5% outre les frais judiciaires et les intérêts légaux. Code commerce article D441-5 : Indemnités forfaitaires frais de recouvrement 40€

11. Réserve de propriété:

CMA conserve l'entière propriété des biens vendus jusqu'au complet paiement. A compter de la livraison, l'acheteur assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner pour quelque cause que ce soit.

FIN

